

# Echos du village



Après un hiver qui a joué les prolongations, le village s'éveille et s'anime.

Les nombreux éléments administratifs qui concernent la rénovation du toit de l'église sont validés. L'entreprise missionnée débutera les travaux mi-août. Cet investissement va mobiliser une part importante du budget de l'année 2010. De toutes les institutions sollicitées pour l'obtention d'une subvention, seul le Conseil Général a répondu favorablement.

Ce résultat confirme les craintes de nombreux élus concernant la réforme des collectivités Territoriales qui ferait fusionner le Conseil Général et Régional au profit d'un Conseil Territorial aux compétences redistribuées...

Souhaitons simplement que cette nouvelle organisation n'éloigne pas nos petites communes rurales des aides financières indispensables qui répondent au besoin de modernité et d'épanouissement de leurs habitants.

Vous avez pu lire ou entendre que le Conseil Municipal avait donné son accord pour l'étude d'une zone de développement éolien (ZDE) sur le territoire de la commune d'Echallon.

La menace de l'aggravation des dérèglements climatiques montre que la question énergétique est plus que jamais d'actualité.

Alors que notre besoin en énergie reste important, que notre aspiration à une qualité de paysage ainsi qu'au développement du tourisme rural et culturel est forte ; pourquoi ne pas concilier ces facteurs par la mise en œuvre d'un projet éolien de qualité qui contribuerait à réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

L'élaboration du projet d'une ZDE prendra du temps et de nombreuses études seront réalisées en concertation avec les administrations compétentes, les communes propriétaires et limitrophes ainsi que la population.

A toutes et à tous, je vous souhaite de bonnes vacances.

Daniel SAVOYE

**INFOS  
UTILES**

## MAIRIE

Adresse : Miribel - 01130 ECHALLON

Tél : 04.74.76.48.51 Fax : 04.74.76.42.80

Adresse email : [secretariat.mairie@echallon.fr](mailto:secretariat.mairie@echallon.fr)

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

De 8h45 à 11h15 et de 13h45 à 16h15.

Le samedi matin, **1 semaine sur 2** : de 9h00 à 11h30.

### Les Pompiers d'Échallon

**Nouveau Chef de Corps** : Caporal Christian DI MENNA

04 74 76 49 54 ou 06 89 59 22 63

Numéro d'Appel : 18

**Toujours en recherche de pompiers volontaires**

### Virginie MARTIN – Infirmière

Pour tous soins infirmiers à domicile 7 jours sur 7

Tél : 04 74 76 55 14 - Portable : 06 62 85 69 47

### Collecte des Ordures Ménagères :

Chaque Lundi ouvré

(Si lundi férié, ramassage le Mardi)

### Dépôt des Encombrants

Permanence assurée par les conseillers municipaux chaque 1er samedi du mois

Au lieu-dit : le Trou au Loup

9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

### Tri sélectif : Carton, Verre et Plastique

Conteneurs Sidéfage prévus à cet effet :

Parking Salle des Fêtes - Plateforme du Trou au loup - Le Bugnon

## DU NOUVEAU A L'ECOLE



Cette année, pour renforcer l'animation des petits, nous sommes heureux d'accueillir Anne CERTAIN en tant que deuxième Atsem (Assistante Maternelle).

Celle-ci bénéficie d'un contrat d'insertion qui permet à la commune de sensiblement améliorer l'accueil des maternelles.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne intégration.

## SECURITE ROUTIERE

**«Rien ne sert de courir, il faut partir à point»**

L'homme est de plus en plus pressé et les automobilistes traversent le village au volant de leurs véhicules et atteignent des vitesses souvent excessives.

Beaucoup de nos concitoyens se plaignent de cet état de fait et les remarques arrivent nombreuses en mairie.



**Que faire ?**

Pour sensibiliser les automobilistes, le Conseil Municipal en partenariat avec les services du Conseil Général a décidé de poser fin mai, des panneaux indicateurs de vitesse à proximité de l'école de la Pallud et dans la descente de la Pendue.

Ces panneaux enregistreurs permettent d'analyser le flux des véhicules, les horaires pendant lesquels ils circulent et bien sûr la vitesse à laquelle ils roulent.

Ces statistiques sont étudiées par les services concernés et suivies au besoin de prévention voir de répression car il est bien connu que la peur de la contravention ou du retrait de permis incitent les adeptes de la vitesse à plus de modération.

**Résultats : A suivre ...**

Espérons que cette initiative fera prendre conscience que la vitesse parfois grisante peut devenir vite très pénalisante ou pire encore, provoquer l'irréparable.

**«Mieux vaut prévenir que guérir»**



# TRAVAUX ET

## LE CIMETIERE



## OSSUAIRE ET CAVEAU D'ATTENTE

Les démarches engagées pour la restructuration de notre cimetière se poursuivent.

De nombreux courriers ont été envoyés aux familles ou aux ayants droit qui représentent le lien le plus proche des sépultures concernées.

Ces lettres, accompagnées des déclarations d'engagement à compléter, correspondent aux concessions arrivées à échéance ou aux tombes jugées à l'état d'abandon faisant partie du plan de reprise.

Ces démarches engagées la Municipalité serviront à améliorer l'aspect et l'organisation du cimetière pour les générations actuelles et celles à venir.

La phase des travaux 2010 sera consacrée à l'implantation d'un caveau d'attente et d'un ossuaire collectif situés à l'entrée du cimetière.

## PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS.



La loi handicap du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » prévoit la mise en accessibilité des bâtiments, de la voirie, des espaces publics et des transports publics. Cet ensemble est communément appelé « chaîne de déplacement ».

Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics est obligatoire dans toutes les communes quel que soit le nombre d'habitants depuis le 23 décembre 2009.

La commune d'Echallon a confié la réalisation de ce plan au cabinet spécialisé « DiagAccess » pour un montant de 3 600 € subventionné à hauteur de 2 160 €.

Ce document a pour but de lister et d'estimer financièrement, les améliorations ou réalisations possibles dans un périmètre défini qui comporte les abords des établissements recevant du public (commerces, mairie, école, église, salles communales...).

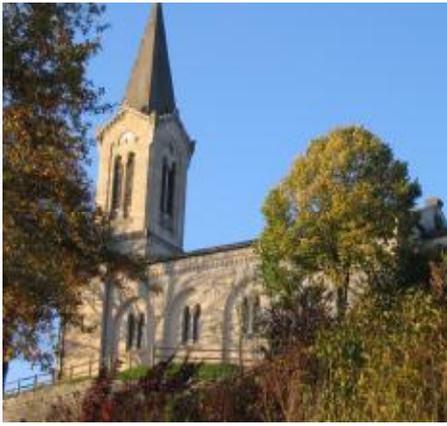
Pour mettre en pratique ce document, nous avons pensé que la réalisation d'un passage entre la sortie de l'école de la Pallud et l'aire de jeu du Crozet était urgente (voir la photo jointe).

Les travaux de ce sentier d'une largeur de 1,5 mètre ont été réalisés en régie.

Ce cheminement facilite et sécurise le passage des écoliers et des promeneurs qui évitent l'étranglement de la route aux abords de la salle des fêtes.

Sensible à cette démarche qui permet au plus grand nombre de se déplacer avec un maximum d'aisance, le Conseil Municipal adoptera les aménagements préconisés chaque fois que les moyens lui en donneront la possibilité.

# INVESTISSEMENTS



## L'urgence peut parfois ne plus laisser le choix.

Depuis de nombreuses années, les conseils municipaux successifs ont envisagé de rénover la charpente et la couverture du toit de l'église.

Dans les archives de la mairie, un devis des années 1980 concernait déjà cette rénovation ; il va sans dire que les décennies passant, l'état des pannes, solives, chevrons et zinguerie ne s'est pas amélioré ; pire même car aujourd'hui, les infiltrations mettent en péril l'intégrité du bâtiment.

Notre Maire, dans « l'Echo du village » de Décembre dernier et lors de la cérémonie des vœux de ce début d'année a clairement annoncé que l'objectif « travaux » de l'année 2010 serait la rénovation de ce patrimoine communal. Le Conseil Municipal a voté cette décision à l'unanimité.

Après la consultation de quatre charpentiers - zingueurs et l'étude détaillée des devis, le choix s'est porté sur l'entreprise Samuel BOHM de Préssilly dans le Jura. En effet la valeur technique a été retenue comme prioritaire et cet artisan, ancien Compagnon du Tour de France, a rendu une offre très minutieuse et argumentée.

Le coût total des travaux s'élève à 152 210,49 € TTC. Après avoir soustrait la subvention de 39 229,00 € du Conseil Général et le Fond de Compensation sur la Taxe de la Valeur Ajoutée de 22 219,68 € que la commune percevra dans deux ans, la part à la charge de notre village sera de 90 762,81 € TTC.

Le chantier, d'une durée d'environ deux mois et demi, devrait débuter dans la deuxième quinzaine du mois d'août et donner un bain de jouvence à cet édifice achevé en 1877.

## Salle des fêtes : Réfection des façades



C'est en 1975 que Mr Fernand HUMBERT (Maire d'Echallon de 1965 à 1983) et son Conseil Municipal, décident de transformer le hangar communal de la Pallud en salle des fêtes. Pour obtenir les subventions nécessaires à la réalisation des travaux, l'association du Foyer Rural est créée ; André CHARVET est élu Président.

Ce bâtiment, lieu de rencontre et de convivialité qui a drainé pendant plus de trente ans des personnes de toutes les générations, méritait bien la réfection de ses façades pour marquer l'entrée sud de notre village de manière plus accueillante.

Les nombreuses associations réunies lors du forum présenté dans cette salle des fêtes, nous laisse supposer qu'elle possède encore de beaux jours devant elle.



## CHAUFFERIE BOIS

Le Conseil Municipal a décidé d'étudier la possibilité d'implanter une chaufferie bois et un réseau de chaleur pour alimenter les bâtiments communaux (De la mairie à l'école en passant par la salle des fêtes).

La commune a confié la mission d'étude de faisabilité à l'association « Héliante » (Cette association d'intérêt général lutte contre le changement climatique et contribue à promouvoir, coordonner et développer des actions tendant à économiser l'énergie).

Pour faire suite à cette phase préliminaire et après consultation, le bureau « Enerpol » a été retenu pour l'étude détaillée de ce dossier pour un montant de 6 903.31 € normalement subventionnée de l'ordre de 70%.

L'équipe municipale en délibérant favorablement a chargé le Maire des dossiers de demandes d'aides financières qui se trouvent depuis le mois d'avril dans les bureaux de la Région Rhône-Alpes et de « l'Adème » (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

En 2010, nous ne pouvons plus ignorer les enjeux de développement durable et d'économie d'énergie ; c'est pourquoi notre commune forestière doit engager cette réflexion.



Absorption du carbone  
par la forêt



Transformation de la « biomasse » en bois  
décheté pour alimenter la chaudière

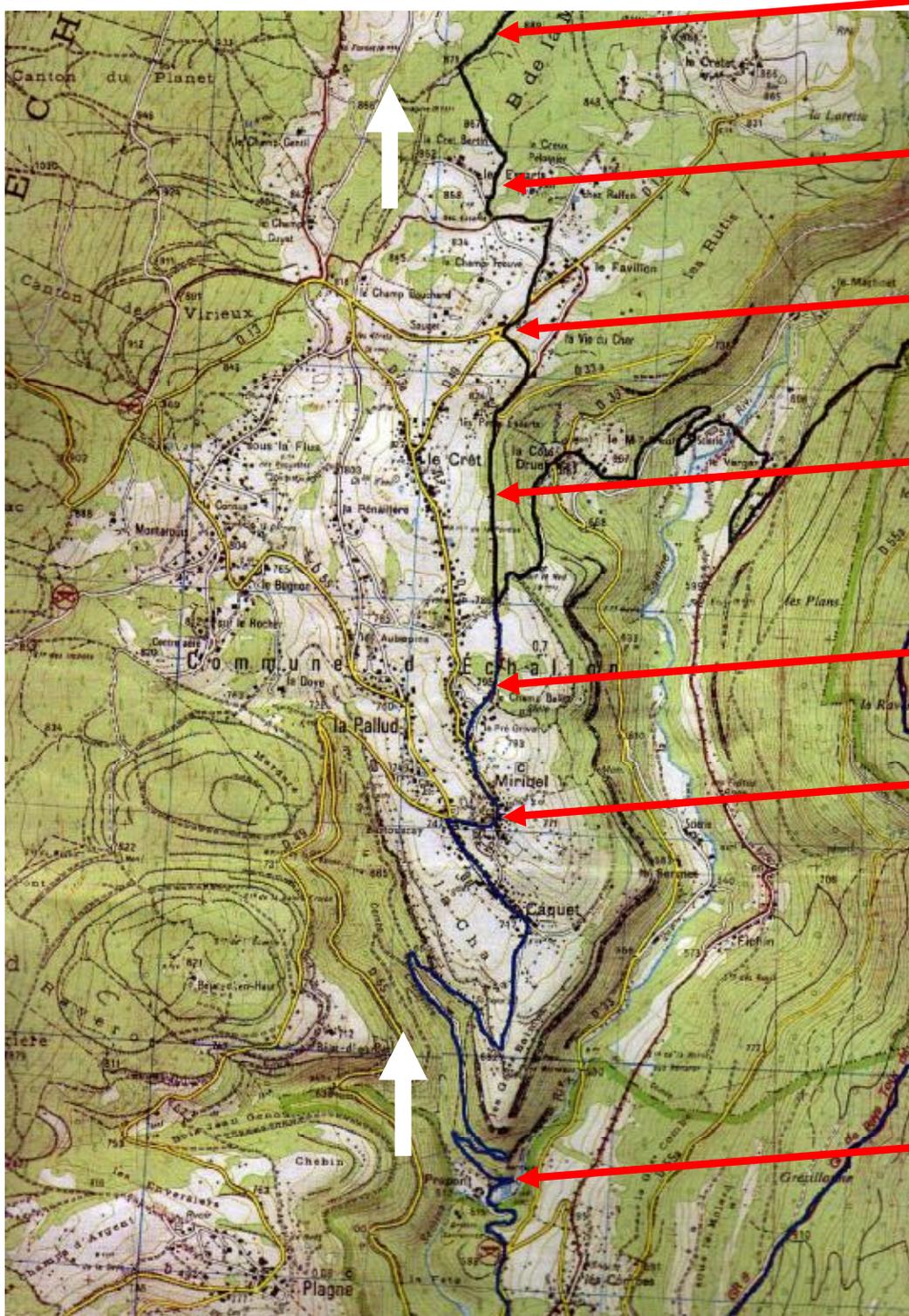




## La Forestière VTT passe à Echallon

Pour ces 20 ans, la Forestière VTT traversera le centre du village pour la première fois de son histoire, le dimanche 19 septembre. Un ravitaillement pour l'ensemble des participants (environ 3 500 vélos) sera organisé place Charles BLETEL de 10 heures à 17 heures.

Venez nombreux les encourager !



Direction la Prairie

Les Essarts

Le Moulin

Chemin du Nu

Champ Ballod

Ravitaillement sur la place

Prapont



1



# FORUM DES



12



11

- 1 Société de Chasse
- 2 Le Verger
- 3 USBE: Union Sportive Belleydoux Echallon
- 4 Amicale des Sapeurs Pompiers
- 5 Club de Généalogie
- 6 Foyer Rural
- 7 Team Gamma GT                      Team Flavien
- 8 Sou des Ecoles
- 9 Les Petits Sapins
- 10 Club du Tilleul
- 11 Boules - Pétanque
- 12 Club de Spéléo

ASSPE - Association Sauvegarde Site et Patrimoine Echallon

Le Réveil d'Echallon



10



9



Le vendredi 26 mars 2010 a eu lieu à la salle des fêtes d'Echallon le Forum des associations.



Cette soirée était ouverte à tous les habitants dans le but de faire connaître la vie associative du village.



12 associations sur 14 étaient présentes.

Dans ce panel riche et diversifié pour un petit village comme le notre, chacun peut trouver l'activité qui lui plaît.



Pour plus d'information voir le site internet de la mairie



## Compte rendu MANIFESTATIONS

### NETTOYAGE DE PRI NTEMPS



Comme chaque année, les Echallonnais toujours plus nombreux et de tout âge se sont mobilisés pour effectuer le nettoyage du village, sous l'égide de L'ASSPE (Association de Sauvegarde des Sites et Paysages d'Echallon) conduite par Christiane GIROD.

Les volontaires se sont retrouvés dès 9 heures le 24 avril sur l'esplanade du Crozet. Des groupes se sont formés pour « ratisser » au plus large le territoire de notre commune.

Les débris ainsi ramassés ont été acheminés aux bennes du trou au loup. D'année en année, la récolte est toujours aussi « surprenante » : Ordinateur, Siège auto, scie sauteuse, ..... Il a été remarqué que c'est sur les départementales des entrées d'Echallon qu'ont été trouvés les plus gros encombrants.

La matinée s'est conclue par le verre de l'amitié.

Le rendez-vous est pris pour le printemps 2011, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

### CEREMONIE DU 8 MAI



C'est entre deux averses que s'est déroulée la cérémonie en mémoire des soldats morts pour la France. Cette année, la fanfare d'Echallon a pu accompagner cet évènement commémoratif.



### COMMEMORATIONS A VENIR

Le 4 Juillet : Mémoire des Maquisards 10h30 sur la place  
11h30 A la Prairie d'Echallon

Le 14 Juillet : Révolution Française 11h15 sur la place

Le 11 Novembre : Armistice 14/18 11h15 sur la place

Sur le dernier écho, nous avons omis de mentionner le décès de :



PERCIN Marie Rose

08 mai 2009

## LE TILLEUL : L'Âme de la Place

Je suis la relève plantée pour fêter ses 220 ans



Je suis né à la Révolution et je suis l'ancêtre du village.

Ils ont eu peur de mon grand âge et de mes problèmes d'équilibre, J'espère tenir le coup encore quelques années pour laisser le temps au p'tit de grandir.

### LE PANNEAU 3D DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

« L'école d'Echallon se fait connaître nationalement en 1884 : un plan en relief qu'elle a réalisée, est primé aux expositions de Bourg en Bresse et de Douai. Le conseil municipal est si heureux qu'il accorde une gratification de 100 Francs à Marguin l'instituteur »

Ce récit est tiré de l'ouvrage « Les feuillages amers ».

Chroniques d'un village montagnard : Echallon 1650-1920 de Serge HONORE aux éditions « Cosmogone ».



Plan en relief de la commune.

Ce plan en relief est fièrement accroché en salle du Conseil Municipal.

Les services de l'Etat ont officiellement inscrit ce chef d'œuvre le 5 juin 2009 sur l'inventaire des objets mobiliers classés.

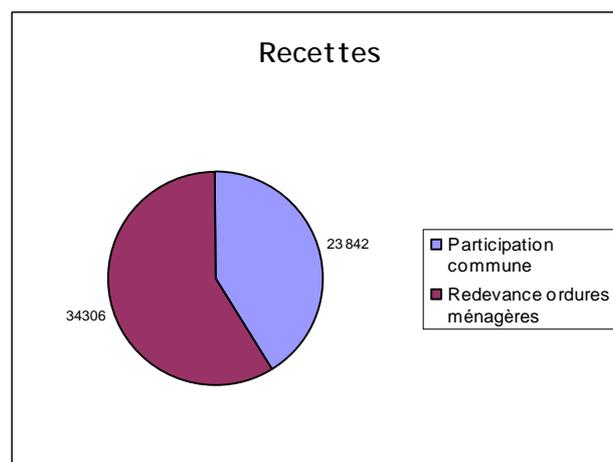
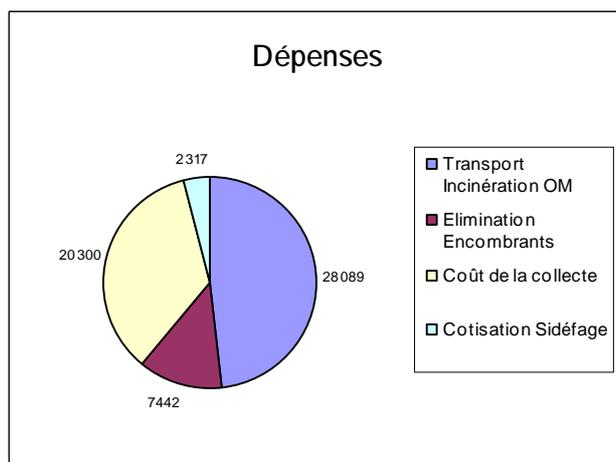
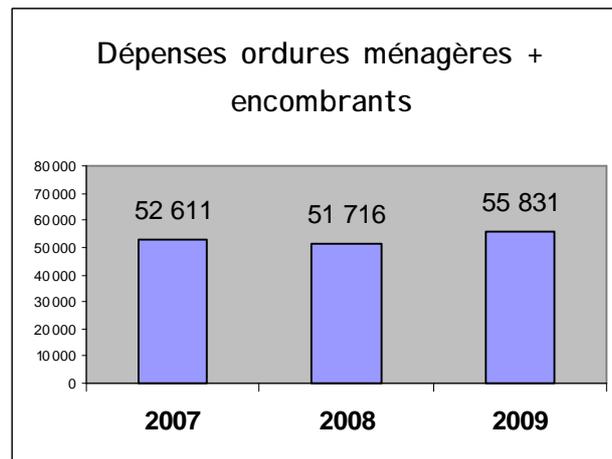
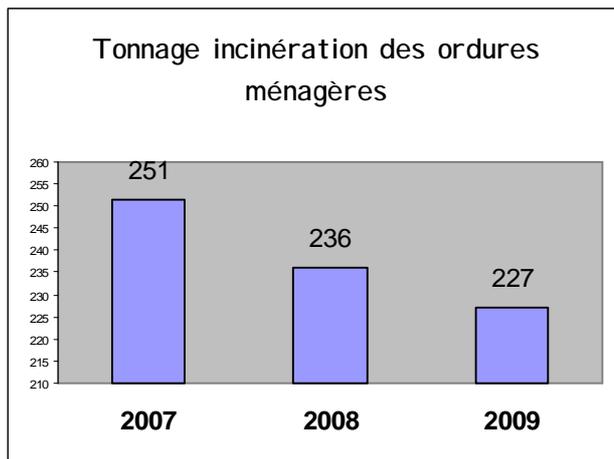
Il sera au Palais épiscopal de Belley du 7 mai au 28 août 2010 dans le cadre de l'exposition

« Trésors conservés, trésors révélés »

Quelques travaux de rénovation et de conservation seraient nécessaires pour lui donner une nouvelle jeunesse.

Que ce magnifique plan d'une exactitude exceptionnelle et d'un travail très élaboré et rigoureux puisse se dresser encore longtemps et faire l'honneur de notre village dans l'Ain et bien au-delà grâce à ces passionnés qui bien avant l'ère « internet » surent intéresser une école au projet et à la confection d'un ouvrage qui fête cette année ses 126 ans.

# SIDÉPAGE : Volume et Triage



Notre commune adhère au Sidéfage. Les ordures ménagères sont incinérées à Bellegarde et transportées par la société Vigoureux qui se charge également d'éliminer les encombrants collectés tous les premiers samedis du mois. Toutes ces prestations sont facturées à la tonne et les dépenses peuvent être maîtrisées grâce à la diminution du poids de nos ordures ménagères. En 2009, nous avons incinéré 227 tonnes contre 251 tonnes en 2007 ce qui a permis d'amortir les augmentations.

Nous pouvons encore alléger nos poubelles avec le tri, le compostage, en faisant reprendre l'électroménager, les pneus chez les fournisseurs....

Le coût de la collecte est à la charge de la commune et la redevance ne couvre que l'élimination des déchets (voir graphique), un avantage pour les habitants que nous nous efforcerons de conserver tant qu'il sera possible.

## Compostage



Le 9 avril dernier, le Sidéfage a organisé une réunion d'information pour Echallon et Belleydoux avec pour thème :

### Comment faire un bon compost ?

Cette réunion, pour sa partie pratique, a eu lieu dans un lieu approprié : Le Verger d'Echallon.

## Le tri et le recyclage !

### Quelques chiffres :

Performance de la collecte sélective 2009 pour les communes indépendantes de l'Ain (Anglefort, Belleydoux, Chanay, Echallon, Lhopital) .

|  | Performance par an et par hab du SIDEFAGE | Performance par an et par hab des communes indépendantes de l'Ain |
|--|---|---|
| Verre                                    | 30.96 Kg/hab                              | 41.31 Kg/hab  |
| Papier / carton                          | 34.27 Kg/hab                              | 32.12 Kg/hab  |
| Bouteilles en plastique / Emballages alu | 4.31 Kg/hab                               | 4.44 Kg/hab   |

Avec les 123.40 tonnes de verre collecté sur les communes indépendantes de l'Ain, nous avons pu économiser 81.5 tonnes de sable, 66.63 m<sup>3</sup> d'eau et 486.69 Mwh d'énergie.



Avec les 95.95 tonnes de papier/carton collecté sur les communes indépendantes de l'Ain, nous avons pu économiser 250.43 tonnes de bois, 1618.68 m<sup>3</sup> d'eau et 3793.29 Mwh d'énergie.

### Quelques infos :

- 1 Attention aux erreurs de tri ! Elles compliquent le recyclage et augmentent son coût.
- 1 En 2009, les communes indépendantes de l'Ain ont fait incinérer 596.3 tonnes de déchets ménagers à l'usine de Bellegarde au prix de 102€/tonne hors TVA, soit une augmentation de 4€/tonne par rapport à 2008 en raison de l'application de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), mise en place suite au Grenelle de l'Environnement.
- 1 Porte ouverte le 11 septembre 2010 : Vous pourrez venir visiter l'unité de valorisation énergétique de Bellegarde sur Valserine. Ainsi vous découvrirez le traitement de vos déchets que ce soit par l'incinération, le recyclage ou le compostage.

### Consignes de tri :

#### 1 LE VERRE :

Dans le conteneur à bandes vertes on ne dépose que le verre alimentaire c'est-à-dire le verre qui a contenu de la nourriture ou de la boisson au moment de l'achat.

#### 1 LE PAPIER / CARTON :

Dans le conteneur à bandes jaunes on dépose tous les emballages en carton, le papier, les publicités, les revues et magazines. Les gros cartons se mettent à la déchetterie.

#### 1 LES BOUTEILLES PLASTIQUES / EMBALLAGES ALU :

Dans le conteneur à bandes bleues on dépose les emballages en métal et les bouteilles en plastique. Les films, barquettes en plastique se mettent dans la poubelle ménagère.

## PROJET D'UN PARC EOLIEN



Suite aux recherches régionales effectuées par INTERVENT (spécialiste d'énergie renouvelable), la commune d'Echallon présente un potentiel pour l'implantation d'un parc éolien.

Un responsable de cette société a exposé au Conseil Municipal les résultats préliminaires des recherches et sollicite son accord pour l'étude d'un projet de Zone de Développement Eolien (ZDE) sur notre territoire.

La visite au mois de mars du site de Valonne (village du département du Doubs) a permis aux membres du Conseil

Municipal de notre commune d'appréhender les différents aspects d'un parc éolien en milieu forestier. Le maire de Valonne nous a fait part des retombées positives pour sa commune et ses environs et se félicite de la décision favorable prise l'année 2000 par son Conseil Municipal.

Du cœur du village de Valonne, nous apercevons une partie du parc éolien qui compte 10 machines situées à environ 600m à vol d'oiseau.

Pour information, la distance de l'éolienne la plus proche d'une habitation serait de 1200m pour la commune d'Echallon.



L'accès est facilité par une large voie forestière créée pour l'implantation des machines ainsi que leur maintenance. Il s'avère très utile aujourd'hui pour l'exploitation de la forêt.

Les nuisances sonores même à proximité immédiates sont très mineures (elles s'apparentent au déplacement d'un voilier sur l'eau) et ne couvrent nullement le bruit des oiseaux ni les commentaires que nous avons livrés le maire de Valonne aux pieds des machines.

Nous ne manquerons pas de vous informer au fur et à mesure de l'avancement de l'étude.



*Mémoire d'Échallon*





Echallon

www.echallon.fr

Bienvenue

Infos utiles

Conseil Municipal

Associations

Agenda

Lecture de diapo 1 sur 3



Site  
en  
construction

## Bienvenue à Echallon ...

Ce site regroupe des informations sur la Commune d'Echallon. Il vous permettra de découvrir notre commune, de vous informer sur ses associations, ses commerces et entreprises et de retrouver les informations municipales.

*Nous vous souhaitons une agréable visite*

29/05/2010 : Le compte-rendu du [Conseil Municipal](#) du 28/05 est en ligne  
03/05/2010 : Le compte-rendu du [Conseil Municipal](#) du 30/04 est en ligne  
06/04/2010 : Le compte-rendu du [Conseil Municipal](#) du 02/04 est en ligne  
21/03/2010 : Elections Régionales ([résultats](#))  
14/03/2010 : Elections Régionales ([résultats](#))  
02/03/2010 : L'[Agenda 2010](#) est désormais téléchargeable  
01/03/2010 : Le compte-rendu du [Conseil Municipal](#) du 26/02 est en ligne  
14/02/2010 : Ajout de la page [Infos utiles](#)  
12/02/2010 : Ajout du Défilé des Classes en O dans l'[Agenda](#)  
01/02/2010 : Le compte-rendu du [Conseil Municipal](#) du 29/01 est en ligne

Retrouvez toutes les manifestations

dans l'[Agenda](#)

Site édité par la Mairie d'Echallon - Lieu-Dit Miribel - 01130 Echallon - France - Tel. : 04 74 76 48 51

La dernière mise à jour de ce site était le 31 May 2010



<http://www.echallon.fr>

N'hésitez pas à envoyer remarques et informations à [echos@echallon.fr](mailto:echos@echallon.fr)

**Un logo pour notre commune !**  
*Un logo pour notre commune !*

Afin de renforcer l'image du site web de la commune et de dynamiser les documents émis, le Conseil Municipal souhaite définir un logo pour notre commune.

Nous faisons donc appel au talent créatif des habitants : communiquez nous vos idées sous forme de dessins ou de fichiers électroniques.

Merci de nous proposer un logo simple à reproduire et clair (lisible en noir et blanc et en couleurs)

Toutes les propositions sont les bienvenues !